

Réunion du CCE le 25 juin 2014

Questions posées par le syndicat CGT :

1. Quels seront les volumes de production pour chaque site ? (Année 2014 et perspectives 1^{er} semestre 2015) ?

Réponse :

- « Bourbon-Lancy : Le budget annuel initial était de 44 346 moteurs mais les prévisions réalisées en mai 2014 démontrent un volume annuel de 41 410 moteurs (Voir compte rendu CCE). Nous avons 2 nouveaux clients : Astra véhicules et Ford.
- « Garchizy : Les volumes de cette année seront identiques à ceux de 2013 (Voir compte rendu CCE).
- « Je ne suis pas en mesure de vous transmettre les perspectives de production pour le 1^{er} semestre 2015 puisque celles-ci seront connues pas avant octobre 2014. »

2. Quel est la stratégie de CNH pour les années à venir concernant les emplois, la production, les investissements, etc...sur les sites de Bourbon-Lancy et Garchizy ?

Réponse :

« Pour l'Etablissement de Bourbon-Lancy, la stratégie est d'accéder à un taux de saturation de 90 % afin d'atteindre un volume annuel de 70 000 moteurs. Pour l'Etablissement de Garchizy, le but est d'être compétitif et d'avoir un flux plus constant. Concernant le plan d'investissement, il sera orienté sur les culasses, les vilebrequins et les blocs afin d'éliminer les pertes. De plus, nous allons investir pour améliorer le produit comme par exemple sur les moteurs CNH C16 bi-stadio et réduire la consommation de gasoil sur les véhicules. »

CGT : Les différentes variantes de moteurs Cursor allant du C8 au C16 qui sont réalisées sur le site de Bourbon-Lancy, seront-ils toujours produits, sur notre site au cours des 3 prochaines années ?

Réponse :

« Oui, toutes les variantes actuelles seront produites sur le site de Bourbon-Lancy au cours des 3 années .»

3. Nous demandons l'embauche des intérimaires sur le site de Bourbon-Lancy afin de pallier à la baisse des effectifs.

Réponse :

« Non. Par contre, les 10 salariés qui sont à l'école FPT Académie seront embauchés en septembre 2014. »

4. Est-il prévu de renouveler l'ensemble des contrats intérimaires après le 25 juillet 2014 ?

Réponse :

« Non et il n'est pas prévu de renouveler les contrats intérimaires en septembre. Le départ des salariés intérimaires se fera progressivement entre le 22 et le 25 juillet. »

5. Quand est-il prévu la réunion avec le groupe Henner ?

Réponse :

« La réunion est prévue pour fin septembre 2014. Au cours de celle-ci, les résultats sur l'exercice 2013 et les prévisions 2014 relatif au domaine de la santé seront présentés ainsi que la prévoyance décès. »